Nous trouvons dans la *Réforme* une lettre que M. Vermorel adresse à M. Rochefort à la suite de l'incident du Corps législatif, que nos lecteurs ont vu dans le compte rendu de la séance ;

A M. ROCHEFORT

Monsieur,

Je me réserve de flétrir, comme elle le mérite, l'abominable accusation que vous avez formulée contre moi, hier, au Corps législatif, et d'en obtenir justice.

Et je vous somme de produire immédiatement, devant un jury composé de citoyens honorables et connus dans la démocratie, les preuves qu'il est de votre devoir de fournir.

Il faut qu'il ne reste aucun doute, aucun soupçon sur mon honnêteté.

Je vous livre toute ma vie publique et privée.

Je vous préviens que, quelles que soient votre réponse et votre conduite, la lumière sera faite — et complète.

A. VERMOREL.

Les Ouvriers

Le Théâtre-Français a donné avant-hier la première représentation d'une pièce en un acte et en vers de M. Manuel, intitulée : *les Ouvriers*.

Cette pièce, nous dit le *Moniteur universel*, a obtenu un très-vif et très-légitime succès. D'excellents sentiments exprimés en très-bons termes, la grande émotion qui découle de cet acte dont la marche est concise, l'originalité des situations, c'était plus qu'il n'en fallait pour obtenir les suffrages du public.

Nos lecteurs en jugeront par le passage suivant, qu'on voulait bisser. L'interprète, M. Coquelin, n'a pas jugé à propos d'accéder aux désirs de l'assemblée ; c'est, paraît-il, au dessous des comédiens ordinaires de l'Empereur de répéter les belles choses qu'on leur fait dire, et qu'ils interprètent d'ailleurs fort bien.

Morin a recueilli trois orphelins : Hélène et deux pauvres petits. Hélène étant en âge d'être mariée est demandée par Marcel. Morin est donc venu pour savoir qui est le fiancé de son enfant d'adoption. Il interroge Marcel ; celui-ci répond :

C'est ma confession que vous voulez donc faire :
Je n'ai rien à cacher. et je ne rougis point
De montrer ma façon de vivre sur ce point.
Je suis de ces rêveurs charmés de leur trouvaille;
Dont l'esprit va son train lorsque la main travaille ;
Et quand je ne vais pas, — c'est là tout mon roman, —
Bras dessus bras dessous promener la maman,
— Car les mères aussi veulent être amusées ! —
Je désaise chez moi, je vais dans les musées,
Je sais les cours publics : il s'en fait à foison !
J'apprends, tant bien que mal, à former ma raison !
A quoi sert d'habiter une pareille ville,
Si c'est pour y moisir comme une âme servile ?
Ma mère, en nos longs soirs d'entretiens sérieux,
Des choses de l'esprit m'a rendu curieux ;
Puis, on veut être utile, étant célibataire :
Moi des sociétés dont je suis secrétaire,
Car le ciel m'a donné, sans nulle ambition,
Des instincts au-dessus de ma condition.
On doit joindre au travail tout ce qui le relève,
Aider au bien qu'on voit par le mieux que l'on rêve;
Travailler sans relâche afin d'être plus fort,
Et contre la misère user un moindre effort !
Et d'ailleurs, il le faut monsieur ! Le flot nous pousse
Et doit encore plus haut nous porter sans secousse :
Arbre ou peuple, toujours la force vient d'en bas,
La sève humaine monte et ne redescend pas !

Voici encore quelques paroles de Marcel à sa fiancée :

Oui, vous resterez belle ! Avez-vous remarqué
Que les filles, chez nous, à seize ans si jolies,
Et par leur pâleur même un instant embellies,
Avec leur taille mince et leur air gracieux,
Et la franche gaîté qui pétille en leurs yeux,
Deviennent trop souvent, une fois mariées,
Par quelque drôle indigne, en tout, contrariées,
Des femelles sans nom, qu'à peine on reconnaît,
Avec un gros fichu mal noué pour bonnet,
Attristant le logis de leurs voix tracassières,
Plus laides chaque jour, chaque jour plus grossières,
Vieilles avant le temps de la maturité,
Sans rien de ce qui doit survivre à la beauté?
Ce n'est pas seulement le souci du ménage,
Le travail, les enfants, la fatigue de l'âge
Qui sur le front ridé creusent cette laideur :
C'est l'homme, le tyran égoïste et grondeur,
Qui n'a plus le respect de sa compagne sainte,
Ne voit que la servante et la dompte par crainte,
Se montre indifférent, insensible, lassé,
Et réclame sa soupe avant d'être embrassé !
Un mot lui suffirait pour tirer un sourire ;
Mais ce mot de l'amour, il ne sait plus le dire ;
Il ne remarque plus dans sa brutalité,
Si la robe d'hiver est la robe d'été ;
Il ne regarde plus ni l'air ni la tournure,
Ni sous le vieux mouchoir la jeune chevelure,
Du jour qu'il n'a plus rien aimé tout s'est flétri !
— La beauté de la femme est l'œuvre du mari !

Chronique locale & départementale

Nous avons publié dans notre numéro du 24 décembre une pétition signalant à l'attention de la municipalité le mauvais état d'entretien de la voie de circulation allant de la place du Trichon à la rue de l'Epeule. Cette pétition est demeurée sans réponse et ce silence a lieu de nous étonner.

Quand cinquante citoyens usent de la voie de la presse pour faire parvenir leurs plaintes aux administrateurs qu'ils ont nommés, ces administrateurs leur doivent, ce nous semble, des explications, quelles qu'elles soient. C'est pourquoi nous voulons croire qu'il n'y a ici qu'un oubli qu'on se hâtera de réparer.

On vient de placarder en ville l'arrêté suivant :

Nous, Sénateur, chargé de l'administration du Département du Nord, Grand Officier de la Légion-d'Honneur

Vu notre arrêté du 5 Octobre dernier, relatif au renouvellement des conseils de Prud'Hommes ;

Vu les procès-verbaux des opérations électorales pour le Conseil de Prud'Hommes de Roubaix ;

Vu l'arrêté du Conseil de Préfecture en date du 29 Décembre dernier, portant annulation de l'élection de M. Lainé comme Prud'Homme ouvrier ;

Vu les lettres par lesquelles MM. Ed. Ferrier, Bouvy et César Piat, élus Prud'Hommes patrons, déclarent ne pas accepter ces fonctions,

Arrêtons :

Article Premier. Les électeurs du Conseil de Prud'Hommes de Roubaix sont convoqués, savoir :

Les Contre-maîtres, Chefs d'ateliers ou Ouvriers, au Dimanche 30 Janvier courant, à neuf heures du matin, à la mairie de cette ville, à l'effet d'élire un Prud'homme ouvrier.

Les patrons, au Lundi 31 Janvier, à la même heure et au même lieu, à l'effet d'élire trois Prud'Hommes patrons.

Art. 2. Les opérations auront lieu suivant les formes déterminées par notre arrêté précité du 5 Octobre 1869.

Art. 3. M. le Maire de Roubaix est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera immédiatement publié et affiché par ses soins.

Lille, le 14 Janvier 1870.

Pour le Sénateur,
chargé de l'Administration du Département du Nord,
Le Secrétaire-Général délégué,
Signé : A. DAUSSE

Pour copie conforme :
Le maire de Roubaix,
C. DESCAT.

Demain jeudi, à deux heures et demie, M. Renaud de Vilbac, organiste de la paroisse St-Eugène, à Paris, grand prix de Rome, exécutera plusieurs morceaux sur l'orgue de la chapelle du Collége Notre-Dame-des-Victoires.

Le même jour, à cinq heures, M. Renaud de Vilbac fera entendre le grand orgue, à St-Martin.

On voit depuis quelques semaines sur la grande-place de Roubaix, près la rue du Château, une loge sur la devanture de laquelle on lit : *Exposition universelle des Beaux-Arts, par M. Duret, de Paris*. Cette enseigne sonore et quelque peu ambitieuse nous avait mis en défiance, et malgré les séduisantes promesses du programme, ce n'est pas sans quelque hésitation que nous nous sommes décidés à entrer chez M. Duret. Cette fois pourtant le programme ne mentait pas. Il n'y a là, il est vrai, ni statues, ni tableaux, et c'est à travers des stéréoscopes et au moyen de magnifiques photographies que M. Duret nous fait contempler toutes les merveilles de l'art et de la nature. Mais quelle splendide collection ! et quels agréables instants nous avons passés, commodément assis, dans une salle bien chauffée et bien éclairée, voyageant à notre fantaisie à travers tous les pays, contemplant les beaux sites, visitant les églises, les temples, les mosquées, les pagodes, les palais, admirant les chefs d'œuvres de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de l'industrie, donnant au passage un souvenir aux grands hommes des temps passés et aux célébrités du jour dont nous parlaient les lieux que nous traversions. Sur une table séparée, nous avons retrouvé les scènes principales d'un certain nombre de pièces de théâtre, *Guillaume Tell, la Muette, l'Africaine, la Biche au bois, Gendrillon, Peau d'Ane*, etc., etc. En tout, 1,500 vues de différents genres et dont beaucoup nous ont paru très réussies.

L'exposition de M. Duret mérite d'être visitée par tout le monde, car si les enfants s'y amusent, les grandes personnes y trouvent un plaisir extrême.

Ajoutons que la loge ne laisse rien à désirer comme confortable, ce qui n'est pas un mince avantage dans cette saison.

Tribunal de Lille. — Ferdinand Franchomme, fraudeur, ayant été arrêté dans un cabaret de Roubaix, porteur d'une certaine quantité de tabac étranger, s'est rebellé contre deux douaniers, qui ont été fort maltraités. Quatre mois de prison et 500 fr. d'amende, la contrainte par corps fixée à 4 mois.

Un triste accident dû à l'imprudence de celui qui en a été la victime, a eu lieu hier à l'usine de Fives. Un homme de peine, nommé Jean Liébrecht, âgé de trante-un ans, passait derrière un ouvrier frappeur, au moment où celui-ci donnait à pleine volée un coup de marteau pour river un clou à une chaudière. Atteint à la tête par le marteau, Liébrecht a reçu une blessure très-grave. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, il a demandé à être transporté chez lui. Son état est alarmant.

Hier matin, vers six heures, un incendie dont la cause est inconnue, a éclaté dans un séchoir de la filature de MM. Drumond, Baxter et Cᵉ, rue de Seclin à Monlins-Lille. La perte, évaluée à 3,000 fr., est couverte par une assurance.

Les autorités belges ont livré hier à la gendarmerie de Tourcoing le nommé Auguste Carpentier, soldat du 2ᵉ régiment de dragons, prévenu de vol et de désertion.

FRONTIÈRE — Wiers — Un douloureux accident vient d'arriver à l'école communale. Un élève trompant la surveillance de ses maîtres, était grimpé sur une pompe placée dans la cour de l'école, et s'amusait à regarder au loin, lorsque le pied lui manqua. Il tomba si malheureusement qu'il eut la cuisse, depuis le haut jusqu'au genou, traversée par un crochet en fer. Le pauvre enfant a dû être transporté sur une civière chez ses parents, qui habitent le hameau de Rengis.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

Nous lisons dans le *Moniteur universel* :

Troppmann n'a pas été exécuté ce matin.

On attribue ce retard aux nombreuses préoccupations politiques du garde des sceaux pendant ces derniers jours, qui l'ont empêché de faire le rapport

Le rapport sera sans doute remis aujourd'hui à l'Empereur, et l'exécution aurait lieu demain.

Divers incidents se rattachant à la même affaire se sont produits dans la journée d'hier.

La maîtresse du café de la rue de la Grange-Batelière où Troppmann était allé à différentes reprises avec des inconnus à l'époque du crime, Mᵐᵉ Braëk, ayant reçu un grand nombre de lettres anonymes l'y poussant, a fait un dernier effort auprès du condamné pour qu'il nommât ses complices.

Elle a été conduite à la Roquette à deux heures par M. Claude. Le directeur de la prison assistait à cette entrevue.

Mᵐᵉ Braëk a vainement essayé d'attendrir Troppmann; elle s'est jetée à ses pieds sans obtenir aucun résultat. Il s'est contenté de répondre invariablement : « J'ai donné des instructions pour qu'on trouvât mes complices ; je ne les nommerai pas : qu'on les cherche. Les deux hommes que vous avez vus avec moi sont mes complices, mais il y en a un troisième. »

Puis il a seulement ajouté :

« Vous recevrez demain, madame, une lettre de moi qui vous dira tout ce que j'ai à vous dire. »

Ce fut tout.

Hier matin aussi l'Empereur a reçu une lettre anonyme qui l'a assez frappé pour qu'il aît jugé à propos de l'envoyer à M. Émile Ollivier, afin qu'il la joignît au dossier et y puisât de nouveaux renseignements.

Mais personne ne sait exactement ce que pouvait contenir cette lettre.

Nous apprenons que le conseil d'administration du ministère de la justice, composé, comme on le sait, du secrétaire général et des deux directeurs des affaires criminelles, s'est réuni hier pour examiner le dossier de l'affaire Troppmann.

C'est demain matin, nous affirme-t-on, qu'aura lieu l'exécution de Troppmann. Hier, le condamné aurait été confronté avec plusieurs personnes. Cette confrontation n'aurait amené aucun résultat.

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Plusieurs journaux ont annoncé que Troppmann connaissait, depuis jeudi, le rejet de son pourvoi. C'est une erreur. Des ordres sont toujours donnés et strictement exécutés pour que les condamnés à mort ignorent jusqu'au dernier moment que leurs recours sont rejetés. C'est une heure seulement avant l'exécution que le directeur de la prison les en informe.

» Samedi soir, Mᵉ Bozérian, avocat à la Cour de Cassation, avait reçu une lettre de Troppmann qui le priait de venir le voir. Mᵉ Bozérian s'empressa de se rendre à la prison de la Roquette, dans la matinée de dimanche; mais, avant d'être mis en rapport avec le condamné, il voulait savoir si Troppmann connaissait le rejet de son pourvoi. On répondit à l'honorable avocat qu'il l'ignorait complétement. Mᵉ Bozérian déclara alors qu'une entrevue était impossible entre lui et Troppmann, puisqu'une des premières questions de ce dernier eût été relative au sort de son pourvoi. En conséquence, il se retira en priant qu'on invitât Troppmann à lui faire savoir dans une lettre ce qu'il avait à lui dire.

» A l'heure où ces lignes paraîtront dans ce journal, Troppmann aura subi sa peine. »

FAITS DIVERS

— On vient de découvrir en Russie un meurtre atroce commis à Saint-Pétersbourg au mois de novembre de l'année 1869, dans des circonstances assez particulières. Un certain M. de Zohn, viveur émérite et sexagénaire, fut attiré par l'appât d'une aventure galante dans une maison de débauche clandestine, dévalisé et empoisonné avec du cyanure de kallum, fourni, paraît-il, par un jeune ouvrier photographe qui jouait dans cette maison un rôle infâme. Le corps du malheureux coureur d'aventures fut emballé dans une malle et cette malle expédiée à Moscou. Elle resta plus d'un mois dans les dépôts du chemin de fer, quand enfin un des assassins avoua le crime au chef de la police de sûreté. Tous ses complices sont pour le moment entre les mains de la justice et, chose atroce à dire, il y a parmi eux trois jeunes filles dont l'une n'a pas encore seize ans. Une de ces filles, Alexandrie Andéewa, qui avait présenté le poison à M. de Zohn, manifeste un sang froid et un cynisme incroyables. Le jour de la confrontation des meurtriers avec le cadavre, elle demeura complétement impassible et, tandis que ses complices changeaient de visage et demandaient la permission de se retirer dans une autre chambre, elle examinait avec une froide curiosité les restes mutilés de sa victime en se penchant sur la malle malgré l'odeur nauséabonde qui s'en échappait.

— Mme X..., demeurant dans le fauhourg Saint-Honoré, reçut, dans les derniers jours du mois de décembre, une lettre signée :

« Marchaud, notaire, rue de Rennes » et dans laquelle on l'invitait à se rendre à l'étude, munie des papiers constatant son identité, afin de régler une affaire de famille. Bien que cette lettre la surprit beaucoup, Mme X..., d'accord avec son mari, consentit à aller voir le notaire, et se mit en route, au jour fixer pour la rue de Rennes, mais elle y chercha vainement l'étude de Mᵉ Marchand; on ne connaissait pas d'officier ministériel de ce nom dans le quartier.

Quand elle rejoignit son mari qui l'attendait aux environs du Palais-de-Justice, elle lui raconta sa mésaventure, puis, flairant quelque mauvais tour, le mari et la femme egagnèrent au pas accéléré leur domicile.

Ils trouvèrent leur porte fracturée, leurs meubles ouverts, leurs effets enpaquetés et prêts à être enlevés, tout jusqu'à la pendule gisait sur le sol. Une somme de 1,180 francs et des bijoux placés dans une armoire avaient disparu.

L'auteur de la lettre n'avait d'autre but que d'éloigner Mme X...., afin de *travailler* tout à son aise.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Exécution de Troppmann

Paris, mercredi.

Troppmann a été exécuté ce matin à sept heures précises.

La foule était immense sur la place de la Roquette.

Troppmann s'était levé la nuit dernière pour écrire à sa famille. Les clameurs de la foule qui stationnait au dehors lui avaient fait comprendre que l'heure suprême était arrivée.

A six heures et demie on le prévint que tout était fini pour lui : « Je suis prêt » répondit-il et ce fut tout.

Deux fois cependant, on put croire qu'il allait faiblir ; la première, lorsqu'il sentit sur sa tête le froid des ciseaux ; la seconde, quand sortant de la prison, il a aperçu l'échafaud. Mais il se remit bientôt, et vivement, il gravit seul les marches de la plate-forme.

Il n'a pas proféré un mot dans le parcours de la prison à l'échafaud.

Paris, mercredi.

La *Marseillaise* d'aujourd'hui confirme que l'affaire de M. Rochefort viendra samedi.

Plusieurs journaux de Paris annoncent ce matin la mort de M. Raspail. Une dépêche reçue à Roubaix et qu'on nous communique à l'instant dément cette nouvelle et elle ajoute : « Tout espoir n'est pas perdu. »

Paris, mercredi, 3 h. 25.

Corps législatif.

MM. Estancelin et Brame discutent avec M. le Commissaire du gouvernement sur l'exactitude des chiffres présentés hier par MM. Haentjens et Johnston.

Bourse de Paris
du Mercredi 19 Janvier 1870

Rente	3 p. 0/0.....	73.15
id.	4 1/2 p. 0/0.....	103.««

THÉATRE DE ROUBAIX

Jeudi 20 Janvier.

La belle affaire, comédie nouvelle en 3 actes.

Le joueur de flûte, opérette bouffe

Un bal à émotions, vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Le 16 janvier. — Féréole Huvenne, 25 ans, ouvrier apprêteur, et Marie Spilers, 20 ans, journalière. — Ferdinand Debacker, 25 ans, lithographe, et Marie Dumery, 23 ans, journaliere. — J.-B. Coetsier, 29 ans, menuisier, et Marie Vantieghem, 24 ans, servante. — Leopold Marval, 29 ans, facteur, et Victoire Vervoe, 29 ans, servante. — Léonard Gille, 29 ans, cabaretier, et Angelique Libeer, 33 ans, sans profession. — César Courtot, 24 ans, tapissier, et Maria Uyttenhove, 19 ans, sans profession. — Henri Carette, 28 ans, journalier, et Marie Degransart, 47 ans, journalière. — Désiré Delchambre, 34 ans, teinturier, et Sophie Bremard, 30 ans, sans profession. — Guislain Florimond, 28 ans, jardinier, et Charlotte Josephe, 28 ans, repasseuse. — Désiré Bachelard, 31 ans, cultivateur, et Marie Huyghebaert, 33 ans, servante.

DÉCÈS.

Le 16 janvier. — Marie Ducatteau, 80 ans, rue St-Antoine, rentière. — Constant Staelens, Moulin brûlé, 17 jours. — Cornil Vermeeren, rue des Longues Haies, 1 an. — Maria Meirhaeghe, rue de l'Hommelet, 10 mois. — Barbara Kampenees, hôpital, 89 ans.

Le 17. — Clémence Vanderbecken, 1 an, Alloutte. — Henri Duforest, 34 ans, liseur pour tissus, rue St-Etienne. — Joseph Deruelle, 73 ans, charpentier, rue des Longues Haies. — Sophie Delerue, 40 ans, sans profession, rue d'Inkermann. — Willaumez, présenté sans vie, Cul de Four. — Wilie, présenté sans vie, rue d'Inkermann. — Jean-Baptiste Codron, 44 ans, marchand de chevaux, rue d'Escrime. — Marie Lancette, 81 ans, ménagère, Pont Rouge. — Immetje Schoom, 42 ans, ménagère, hôpital.

Les amis et connaissances de la famille SEGARD-GROILLON qui, pav oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. THÉODORE-JOSEPH SEGARD sont priées de considerer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service solennels qui auront lieu jeudi, 20 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart prolongée.

COMMERCE.

Havre, mercredi 3 h. 05.

(Dépêche de MM. Katlé et Cᵉ, communiquées M. Bulteau-Désbonnets).

Ventes 2,500 balles. Bonne demande pour le disponible, le livrable ; consommation tendue. Recettes, 55,000 balles; expéditions totales 18,000.

Liverpool, marché actif. Ventes 12,000.

Liverpool, mercredi.

(Dépêche communiquée par le *Cercle de l'Industrie.*)

Ventes d'hier, 14,000 balles. Aujourd'hui 12,000 balles. Orléans, 11 7/8. Oomra, 10 ; Fair, Egypte, 12 3/4.

Havre, mercredi.

(Dépêche communiquée par le *Cercle de l'Industrie.*)

Ventes 3,000 balles. Marché haussant.

Havre, mardi 18 janvier. *Cotons.* — Les prix restent des plus tendus depuis hier et même plutôt en nouvelle hausse, mais le ton général du marché a été plus calme, au moins pour le disponible et surtout pour coton d'Amérique. Il faut néanmoins voir le très ordinaire Louisiane pleinement à 137 fr. 50 c. Les Oomra se sont raidis ainsi que les Bengale.

A livrer, on a payé 137 fr. 50 pour fully low middling Louisiane flottant, et 138 fr. même pour bon low middling en charge, 136 fr. pour low middling Mobile.

Les Oomra, de leur côté, ont obtenu 115 fr. pour embarquement janvier-février, 114 fr. pour dito février-mars, 116 fr. pour expédition janvier-février.

A terme, on a fait du Louisiane janvier à 135 fr., même à 135 fr. 50, et du février, mars et avril, à 133 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 2,344 b.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 18 Janvier 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières	502 50
Lille 1860. J. A. 1865	103 75
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	98 ..
Lille 1868, libérées	501 25
Roub.-Tourcoing, R. à 50	43 57

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix	565 ..
Comptoir Devilder et Cᵉ	525 ..
Crédit industriel du Nord	511 25
Caisse Pérot et Comp.	570 ..
Compagnie le Nord incendie 200 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à	1300 ..
— — n	1125 ..
Caisse commerc. de Roubaix	540 ..
Lille à Béthune, actions	405 ..
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième)	... ..
Azincourt	250 ..
Auchy-au-Bois	... ..
Bruay	1840 ..
Bully-Grenay, anc.	410 ..
Carvin	1120 ..
Courrières	10075 ..
Campagnac	625 ..
Douvrin, anc.	... ..
Douvrin nouv. 1864	... ..
Escarpelle	1300 ..
Epinac	... ..
Ferfay	1400 ..
Fiennes et Harding	... ..
Lens	9100 ..
Liévin	1550 ..
Meurchin	900 ..
Vicoigne-Nœux	5410 ..
Vendin	... ..
Thiv. et Fresnes (M.)	... ..

COURS DES HUILES A LILLE.

18 Janvier 1870.

	HUILES l'hectolit.			GRAINES l'hectolit.		TOURTEAUX l'hectolitre.		
Colza	91 50	à««	««	26	à 30	50	18 50	à 19 50 ««
» épur pq	97 50	««	««	««	««	««	««	«« «« ««
Œill. b. g.	««	««	««	32 50	34	««	18	«« «« ««
» rousse.	««	««	««	««	««	««	««	«« «« ««
Cameline	««	««	««	21	34	««	18	«« «« ««
Chanvre	««	««	««	17	18	««	17 50	18 50 ««
Lin du p.	««	««	««	27	29	««	29	«« «« ««
Lin gr. et.	««	««	««	26	28	««	24 ««	26 «« ««

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1ʳ et 2ᵉ cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2ᵉ cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin : 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.